



Révision du Plan Climat Air Energie Territorial d'Est Ensemble

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Deuxième phase de la concertation du PCAET d'Est Ensemble

Du 4 octobre 2022 au 8 décembre 2022

LE PLAN SOUMIS À LA CONCERTATION

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un document stratégique qui permet de planifier et coordonner la transition écologique sur le territoire d'Est Ensemble. Le PCAET d'Est Ensemble a été adopté en 2017 avec 43 actions réparties en 8 orientations stratégiques. Après une mise à jour en 2019, il contient aujourd'hui 54 actions. Ce plan doit être révisé de manière anticipée pour tenir en compte des dernières évolutions législatives.

UNE CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'ÉGIDE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC (CNDP)

Est Ensemble a choisi de réaliser la concertation préalable sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) en application des articles L. 121-8, L. 121-9 et L. 121-17. A cet effet, la CNDP a désigné le 5 mai 2021 deux garants, Marie-Claire Eustache (marie-claire.eustache@garant-cndp.fr) et Alain Rotbardt (alain.rotbardt@garant-cndp.fr), pour assurer la qualité de l'information et la transparence des différents temps de concertation. Les garants jouent un rôle de prescripteurs des modalités de la concertation. Ils veillent à ce que les dispositifs de concertation ne soient ni biaisés ni influencés et à ce que le public dans son ensemble soit informé des modalités et de la durée de la concertation.

L'OBJET DE LA CONCERTATION

Cette concertation permet de construire avec les habitants et parties prenantes du territoire les mesures concrètes qu'Est Ensemble devra mettre en place pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale.

Les informations relatives au PCAET, aux modalités de concertation ainsi que le dossier de concertation et ses annexes, synthétisant l'essentiel de l'information utile pour permettre aux participants d'échanger et débattre sur le plan, sont téléchargeables sur le site internet dédié : <https://ensemblepourleclimat.est-ensemble.fr/assemblees/demarche-climat>

LA DUREE ET LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Après une première étape qui a vu l'organisation d'une Convention Citoyenne Locale pour le Climat et la Biodiversité du mois d'octobre 2021 à février 2022, une deuxième étape de concertation démarre le 4 octobre 2022 et se déroule jusqu'au 8 décembre 2022. La concertation est organisée dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et est donc susceptible d'adaptations en fonction de l'évolution des consignes. Durant ce deuxième temps de concertation, les personnes intéressées pourront contribuer à l'élaboration du Plan Climat Air Energie d'Est Ensemble lors des événements suivants. Les participants sont invités à vérifier qu'il n'y ait pas de modifications de ce calendrier sur le site de la concertation.

• Débats mobiles

- Le 4 octobre - Place de la pointe, Pantin, de 13h à 16h
- Le 6 octobre - Marché Croix de Chavaux, Place de la Croix de Chavaux, Montreuil, le matin et sur le stand du Budget Participatif, 19 rue Paul Langevin, Les Lilas, de 16h30 à 18h30
- Le 8 octobre - Semaine Européenne du Développement Durable, 17 rue François Mitterrand, Bagnolet, de 13h à 18h
- Le 9 octobre, 12ème édition du Vide-greniers, Rue Valérie Cuif, Noisy-le-Sec, de 8h à 18h
- Le 15 octobre, Fête de quartier, Mail Hôtel de ville, Bobigny, de 14h à 18h

• Micros-trottoirs

- Le 5 octobre - Quartier Trois Communes - Fabien, Montreuil, Romainville et Noisy-le-Sec
- Le 11 octobre - Sortie du Lycée Professionnel Leo Lagrange, Bondy
- Le 12 octobre - Marché Place des découvertes, Noisy-le-Sec
- Le 14 octobre - Quartier Le Plateau - Les Malassis - La Noue, Bagnolet et Montreuil
- Le 15 octobre - Quartier Sept Arpents - Stalingrad, Le Pré Saint-Gervais et Pantin
- Le 17 octobre - Sortie du Lycée Polyvalent Liberté, Romainville

Réunions territoriales

- Le 8 novembre, 18h-20h - Salle polyvalente, Bibliothèque Elsa Triolet, 102 av Jean Lolive, Pantin
- Le 10 novembre, 18h-20h - Espace Marcel Chauzy, Esplanade Claude Fuzier, Bondy
- Le 14 novembre, 18h-20h - Salle du conseil, Hôtel de territoire d'Est Ensemble, 100 av Gaston Roussel, Romainville

Ateliers thématiques

- Le 17 novembre - « Se déplacer », 18h-20h30 - Salle Sogeres, Hôtel de territoire d'Est Ensemble, 100 av Gaston Roussel, Romainville
- Le 24 novembre - « Se loger et travailler », 18h-20h30 - Salle des pas perdus, Hôtel de ville de Bagnolet, Place Salvador-Allende, Bagnolet
- Le 1er décembre - « Consommer », 18h-20h30 - Hall de la Bibliothèque Robert Desnos, 14 Bd Rouget de Lisle, Montreuil
- Le 8 décembre - « S'adapter au changement climatique », 18h-20h30 - Hôtel de Ville de Romainville, pl. de la Laïcité, Romainville

Un formulaire d'inscription sera communiqué au public sur la plateforme numérique de la concertation : <https://ensemblepourleclimat.est-ensemble.fr/assemblees/demarche-climat>

• Débats d'initiative citoyenne

Les citoyens, associations et instances consultatives du territoire pourront animer des réunions multiples, appelées « débats d'initiative citoyenne ». Deux formations pour l'organisation de ces débats sont prévues :

- Le 13 octobre dans la Salle du bureau à l'Hôtel du territoire d'Est Ensemble, 100 av Gaston Roussel, Romainville, de 18h à 19h
- Le 17 octobre en visio-conférence, de 18h à 19h

De plus amples informations et un formulaire d'inscription seront mis à disposition du public sur la plateforme numérique de la concertation : <https://ensemblepourleclimat.est-ensemble.fr/assemblees/demarche-climat>

Les dates de ces débats seront envoyées à Est Ensemble (concertationprealablepcaet@est-ensemble.fr) avant leur tenue et les comptes rendus devront être envoyés sous huitaine à l'issue de chaque réunion. Ils seront mis en ligne sur le site de la concertation par Est Ensemble.

• Registre électronique via internet

Dès le 4 octobre 2022 et jusqu'au 8 décembre 2022, le public pourra déposer des observations en s'adressant aux garants et à Est Ensemble directement via l'adresse concertationprealablePCAET@est-ensemble.fr. Les questions et observations formulées ainsi que leurs réponses seront publiées sur le registre électronique accessible en ligne pendant le temps de la concertation.

APRÈS LA CONCERTATION

Un bilan de la concertation sera établi par les garants de la CNDP dans le mois suivant la fin de la concertation préalable. Il sera mis à disposition du public sur la plateforme numérique de la concertation et sur les sites d'Est Ensemble et de la CNDP.

Ce bilan comporte une synthèse des observations et propositions présentées. Il doit également présenter le choix de méthodes participatives retenues par Est Ensemble et ses différences avec les recommandations des garants. Il mentionne les évolutions du projet sur lesquelles Est Ensemble s'est engagé.

La concertation préalable s'achève avec la réponse d'Est Ensemble aux demandes et recommandations contenues dans le bilan, deux mois après la publication de ce dernier. Cette réponse doit être publiée sur le site de la CNDP ainsi que sur le site d'Est Ensemble et jointe, avec le bilan, au dossier de participation du public par voie électronique.